



***Zoom sur l'Action sociale 17/2/2014 – Discours du Ministre
Rachid Madrane***



Chers travailleurs sociaux,
Chers partenaires sociaux,
Chers membres de l'administration,
Chers Députés,
Mesdames, Messieurs,

C'est évidemment pour moi un immense plaisir de pouvoir participer aujourd'hui à un tel moment de mise en lumière des 7 secteurs de l'Action sociale que sont les centres de planning familial, les centres d'action sociale globale, les espaces-rencontres, les services de médiation de dettes, les services d'aide à domicile, les services d'aide aux justiciables et les maisons d'accueil. Chacun d'entre vous accomplit un travail aussi difficile qu'essentiel, qu'il soit de première ou de seconde ligne, et je tiens à vous saluer très chaleureusement pour cela.

Organisme intersectoriel de coordination agréé par la Commission
communautaire française
Rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0)2 511.89.59 - Courriel : info@cbcs.be

Nous nous sommes rencontrés il y a un peu moins d'un an, et c'est de cette rencontre qu'est née l'idée d'un moment de valorisation de ces services, de vos services. Depuis, nous nous retrouvons régulièrement, que ce soit de personne à personne ou via mes collaborateurs. Il y a eu les diverses étapes de la confection de l'outil de programmation, de la modification du Décret ambulatoire et de son évaluation, et enfin, plus récemment, la VIème Réforme de l'État. Il y a aussi eu bien entendu vos revendications sectorielles et intersectorielles, que j'ai entendues et que j'ai eu à coeur de défendre lors des négociations budgétaires. Mais vous le savez la longue liste des besoins est chaque année importante et les idées ou les projets ne manquent pas pour améliorer tant vos conditions de travail que celles des Bruxellois.

Et si en effet, les frustrations sont présentes, il est tout de même parfois bon de rappeler quelques avancées que notre pays est parvenu à arracher, parce que votre travail en aval doit bien entendu être soutenu par des mesures en amont. Vous l'évoquerez tout à l'heure, votre action est évidemment intimement liée à des problématiques liées à la Santé, à l'Emploi, au Logement, et j'en passe. Tout se tient, forcément. J'aurai dès lors à coeur de remémorer quelques combats fructueux qui donnent du sens à notre action et forcent à continuer de défendre une meilleure qualité de vie pour tous.

Au niveau du fédéral, il y a eu la défense du pouvoir d'achat, qui a été rehaussé en travaillant sur les prix de l'énergie, les salaires et les allocations. Sur le plan de la Santé, c'est plus de 2.500 médicaments dont le prix a été diminué. Et je citerai encore une mesure pour la jeunesse, puisque l'accès aux études supérieures est aujourd'hui facilité. Deux mesures capitales puisqu'elles touchent des points déterminants de l'équilibre de chacun dans la société.

Au niveau de la Région bruxelloise, pour ce qui concerne la Formation et l'Emploi, la Garantie Jeune vient de sortir. Cette mesure pour laquelle nous avons débloqué près de 4 millions d'euros propose aux jeunes de 15 à 24 ans un emploi de qualité, une formation, un apprentissage ou un stage dans les 4 mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel. C'était là une mesure plus qu'importante pour lutter efficacement contre le chômage des jeunes.

Pour ce qui concerne les primo-arrivants, l'été dernier a vu sortir le Décret primo-arrivants intégrant le principe d'un parcours accessible gratuitement aux personnes de nationalité étrangère, qui leur offrent tant des formations et des aides de base, que des aiguillages et accompagnements spécifiques. L'ambition est évidemment de ne laisser personne sur le carreau, et d'offrir une solution à ce type de problématiques-là aussi.

Parlons Logement à présent, c'est près de 1.500 logements sociaux et moyens qui ont été mis en location, et c'est 3.500 logements supplémentaires dont on pourra bientôt parler dans les mêmes termes. Il y a également le projet pilote de « l'allocation loyer » destinées aux candidats locataires disposant d'un certain nombre de points de priorité et bénéficiant d'un revenu d'intégration. Ou encore l'allocation déménagement-installation qui a été réformée afin qu'elle profite également aux sans-abri et personnes quittant une maison d'accueil ou un logement de transit. Et pour conclure sur cette matière, j'évoquerai simplement encore la poursuite de la lutte contre l'inoccupation via la réforme du Code bruxellois du Logement.

Un dernier mot sur le Plan crèches, car ce type d'infrastructures a aussi un impact direct sur votre travail. Bien entendu, comme pour les 3 autres thématiques que j'ai choisi d'aborder, il reste encore travail et efforts à fournir. Mais sachez que depuis l'adoption du Plan Crèches en 2007, 26 millions d'euros ont été investis, et si non seulement le taux de couverture a évolué de façon positive, il faut aussi rappeler que le Plan Crèches a donné priorité au renforcement de places en milieu d'accueil collectif à tarification sociale. Et ce n'est pas rien quand on sait à quel point une place en crèche permet la sociabilisation dès le plus jeune âge, et la formation professionnelle et l'emploi pour les parents. Encore une fois, il s'agit d'une mesure déterminante.

Tout ce travail n'est évidemment pas encore clôturé, il reste encore des avancées à travailler, pour que chaque idée de progrès devienne petit à petit un acquis.

Et je suis très heureux de vous laisser dès à présent la parole car il est temps de mettre pleins phares sur le travail quotidien de tous les travailleurs qui oeuvrent au quotidien à l'amélioration de la qualité de vie, à l'émancipation, à l'autonomie, et au bien-être des personnes qui vivent à Bruxelles.

Car oui, c'est certain, il est encore de ces métiers, de ces secteurs, de ces missions qui souffrent cruellement d'un déficit d'image. Et c'est réellement très important pour moi de pouvoir mettre à l'honneur les personnes qui réalisent un travail ardu, sans relâche. Je suis donc ravi aujourd'hui de constater que vous avez mis le paquet pour cette journée. Vous avez confectionné des petites capsules vidéo qui présentent vos secteurs, mais également pensé une véritable scénographie pour ce moment. Je formule donc aujourd'hui le voeu que votre action rayonne, qu'elle soit répercutée auprès de la population et saluée à sa juste valeur.

Je vous remercie de votre attention.